République Française

Département des Yvelines

Agence d'ingénierie départementale « IngénierY' »

Conseil d'Administration

Séance du jeudi 16 avril 2026

Procès-Verbal

L'an deux mille vingt-six, le 16 avril à 16h00.
Le Conseil d'Administration, légalement convoqué en date du 07 avril 2026, s'est réuni en visioconférence, sous la Présidence de Monsieur Patrick STEFANINI, Président de l'Agence d'ingénierie départementale « IngénierY' ».

Étaient présents (07) :
Le Président, Monsieur Patrick STEFANINI.
Collège des représentants du Département des Yvelines :
Madame Clarisse DEMONT, Madame Josette JEAN, Madame Pauline WINOCOUR-LEFÈVRE.
Collège des maires et présidents d'EPCI :
Madame Anne CABRIT, Monsieur Joël MARIAGE, Madame Sabine OLIVIER.

Étaient absents et ont donné pouvoir (03) :
Collège des représentants du Département des Yvelines :
Monsieur Geoffroy BAX DE KEATING a donné pouvoir à Monsieur Patrick STEFANINI.
Madame Cécile DUMOULIN a donné pouvoir à Madame Josette JEAN.
Monsieur Olivier LEBRUN a donné pouvoir à Madame DEMONT Clarisse.
Collège des maires et présidents d'EPCI :

Étaient absents (01) :
Collège des représentants du Département des Yvelines :
Monsieur Philippe BENASSAYA.
Collège des maires et présidents d'EPCI :

Formant la majorité des membres en exercice.

Nomination du secrétaire de séance : Monsieur Joël MARIAGE.

Conformément à l'article 10-2 de nos statuts « Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres en exercice est présente ou représentée », nous avons 7 présents et 3 pouvoirs, le quorum étant atteint nous pouvons tenir la séance.

Accueil du Président

Le Président ouvre la séance du Conseil d'Administration du jeudi 16 avril 2026 et procède à l'appel des présents et représentés.

Il remercie les membres présents.

Monsieur Joël MARIAGE est désigné, à l'unanimité, secrétaire de séance.

1- Point d'activités et d'informations IngénierY'

- **Présentation de la suite de la réorganisation des services de l'Agence IngénierY'**

  Offre du poste DRIA publié le 13 mars 2026 : total 25 candidatures
  - **Site Emploi Territorial = 11 candidatures**
  - **Site du CD78 = 13 candidatures**
  - **Voie Mail = 1 candidature**

  6 candidatures retenues pour un entretien :
  - **Fabrice TAURISSON**
  - **Ketty VARIN**
  - **Valérie SALMON**
  - **Denis CAZIER**
  - **Anne-Claire MOYSAN SCHMIDT**
  - **Éric LAGEL**

  Candidature final retenue :
  - **Éric LAGEL**

- **Effectif IngénierY' en place, à ce jour, 18 personnes (1 apprentie, 6 CDD, 6 Titulaires ING et 5 MAD CD78) (départ Bruno LANCHON 9 mars 2026 retour CD78)**

- **Organigramme nombre de postes 26 dont 8 vacants (1 apprentie PAT, 1 gestionnaire patrimoine, 3 chefs de projets, 1 agent d'accueil, 1 directeur RIA et 1 poste de Sous-directeur bâtiment, voirie, énergie)**

- **Nombres d'adhérents à l'Agence IngénierY' : 208**
  - **192 communes**
  - **6 EPCI**
  - **10 syndicats**

2- Les délibérations

Délibération n°2026-CA-2-1

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 26 février 2026

L'ordonnance N°2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements a modifié l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales notamment la partie afférente au procès-verbal de chaque séance des assemblées délibérantes.

Le procès-verbal est uniformisé pour toutes les assemblées et contient « la date et l'heure de la séance, les noms du président, des membres présents et représentés et du ou des secrétaires de séance, le quorum, l'ordre du jour de la séance, les délibérations adoptées et les rapports au vu desquels elles ont été adoptées, les demandes de scrutin particulier, le résultats des scrutins précisant, s'agissant des scrutins publics, le nom des votants et le sens de leur vote, et la teneur des discussions au cours de la séance ».

Il doit être signé par le Président et le secrétaire de séance, puis est « arrêté au commencement de la séance suivante » par délibération.

Dans la semaine qui suit son approbation par l'assemblée, il sera publié sous forme électronique sur le site internet et mis à disposition sur simple demande. Il n'y aura plus d'affichage papier. Seule la liste des délibérations examinées est affichée sous huitaine à l'issue des assemblées.

Il est donc demandé au Conseil d'Administration :

✓ D'APPROUVER le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 26 février 2026.
✓ D'AUTORISER Monsieur le Président à effectuer toutes démarches et à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'ordonnance N°2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements,

CONDIDÉRANT les nouvelles règles applicables au 1er juillet 2022 clarifiant et harmonisant les règles de publicité et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements,

CONDIDÉRANT que les procès-verbaux doivent être arrêtés au commencement de la séance suivante par délibération,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président d'IngénierY',

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré, au vote à main levée, à l'unanimité des votants,
Madame Anne CABRIT ne prend pas part pas au vote,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 26 février 2026, joint en annexe de la présente délibération.

AUTORISE Monsieur le Président de l'Agence d'ingénierie départementale – IngénierY' à effectuer toutes démarches et à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Délibération n°2026-CA-2-2

Avis simple du Conseil d'Administration sur la candidature du futur Directeur des Relations Institutionnelles et de l'Administration proposé par le Président

L'article 12 des statuts de l'Agence Technique Départementale – IngénierY', précise que le directeur des relations institutionnelles et de l'administration et le directeur des opérations sont nommés par le Président de l'Agence après avis simple du Conseil d'administration. Il est mis fin à leurs fonctions dans les mêmes conditions.

Il est donc demandé au Conseil d'Administration :

✓ D'EMETTRE UN AVIS sur la candidature du futur Directeur des Relations Institutionnelles et de l'Administration.
✓ D'AUTORISER Monsieur le Président à effectuer toutes démarches et à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

VU le Code général de la fonction publique,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L5511-1 relatif à l'agence départementale,
VU la délibération n°2014-CG-5-4410.1 de la séance du Conseil Général du 23 mai 2014 créant l'Agence d'ingénierie départementale « IngénierY' »,
VU les statuts de l'Agence d'ingénierie départementale – IngénierY' adoptés en Assemblée Générale le 13 octobre 2014,
VU les statuts de l'Agence d'ingénierie départementale – IngénierY modifiés et adoptés en Assemblée Générale Extraordinaire le 30 novembre 2015,
VU les statuts de l'Agence d'ingénierie départementale – Ingéniery modifiés et adoptés en Assemblée Générale Extraordinaire le 08 avril 2021,
VU les statuts de l'Agence d'ingénierie départementale – IngénierY' modifiés et adoptés en Assemblée Générale Extraordinaire le 06 octobre 2022,

VU l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 24 février 2026,
VU les statuts de l'Agence d'ingénierie départementale – IngénierY' modifiés et adoptés en Assemblée Générale Extraordinaire le 26 février 2026,

VU la délibération n°2026-CA-1-3 en date du 26 février 2026 créant l'emploi de directeur des relations institutionnelles et de l'administration,

VU l'offre n°O078260312001318 parue le 13 mars 2026 sur Emploi Territorial et sur le site Internet du Conseil Départemental des Yvelines,

VU les candidatures reçues et leur examen,

CONSIDÉRANT le tableau des effectifs adopté par le Conseil d'Administration en date du 26 février 2026,

CONSIDÉRANT l'évolution des activités de l'agence IngénierY',

CONSIDÉRANT la mise en œuvre de la réorganisation des services de l'agence,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président d'IngénierY',

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré, au vote à main levée, à l'unanimité,

ÉMET UN AVIS FAVORABLE à la candidature de **Monsieur Éric LAGEL** au poste de directeur des relations institutionnelles et de l'administration.

AUTORISE Monsieur le Président de l'Agence d'ingénierie départementale – IngénierY' à effectuer toutes démarches et à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

3- Questions diverses

Informations aux membres du CA :

- Assemblée Générale prévu fin mai, début juin afin de renouveler le collège des représentants des Communes et des Établissements publics intercommunaux (Maires et Présidents CC + Syndicats)
- Dans les jours suivants installation du nouveau CA

Le Président demande s'il y a des questions diverses ? Pas de questions diverses de la part des membres du Conseil d'Administration.

Le Président remercie les membres du Conseil d'Administration et clos la séance.

La Secrétaire de Séance

Joël MARIAGE

Joël MARIAGE (Jun 29, 2026 14:38:55 GMT+2)

Joël MARIAGE

Le Président de l'agence IngénierY'

Patrick STEFANINI

Ce procès-verbal a été approuvé lors du Conseil d'Administration du 15 06 2026.

2-1 Annexe procès-verbal CA 16 avril 2026

Final Audit Report 2026-06-29

Created:	2026-06-28
By:	Ana DANTONNET (adantonnet@yvelines.fr)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAA3m5rRsOFUaXO_285wvltEaP2-acE5jS0

"2-1 Annexe procès-verbal CA 16 avril 2026" History

Document created by Ana DANTONNET (adantonnet@yvelines.fr)
2026-06-28 - 7:42:04 PM GMT

Document emailed to Joël MARIAGE (joel.mariage@orange.fr) for signature
2026-06-28 - 7:42:08 PM GMT

Email viewed by Joël MARIAGE (joel.mariage@orange.fr)
2026-06-29 - 12:37:43 PM GMT

Document e-signed by Joël MARIAGE (joel.mariage@orange.fr)
Signature Date: 2026-06-29 - 12:38:55 PM GMT - Time Source: server - Signature Appearance Selected: TYPE

Agreement completed.
2026-06-29 - 12:38:55 PM GMT